



Municipalité de Marston

AVIS IMPORTANT À LA POPULATION DE MARSTON (2)

Marston le 17 mars 2020, la Municipalité tient à informer sa population qu'elle suit de près l'évolution de la situation relativement à la pandémie du Coronavirus (COVID 19) et qu'elle se conformera aux directives et aux recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

La Municipalité a instauré des mesures particulières d'hygiène afin de protéger son personnel et la population à l'intérieur de ses édifices municipaux. **Le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés**, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, **nous encourageons la population à limiter ses déplacements dans les édifices municipaux et à utiliser en priorité les moyens de communication à distance (téléphone et courriel) pour toute interaction avec nos services.**

Concernant le paiement de vos taxes municipales, nous vous invitons à venir déposer vos chèques dans la boîte aux lettres qui se situe à l'entrée du bureau municipal. De plus, le paiement par ACCESD demeure toujours possible avec votre numéro de matricule qui est inscrit sur vos talons de versement.

Les informations dédiées à cette situation sont disponibles sur notre site Web : www.munmarston.qc.ca à **Avis ou alerte**. Cette page sera mise à jour régulièrement pour vous informer de l'évolution de la situation.

Nous vous encourageons également à prendre les mesures d'hygiène nécessaires pour limiter la propagation du virus. Nous vous remercions de suivre ces consignes qui favoriseront le maintien d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous.

Claude Roy
Maire

Francine Veilleux
Directrice générale